



École des Trois-Sources



Bonjour à tous,

Voici quelques informations qui vous seront utiles pour la rentrée des classes 2017-2018.

La **rentrée** scolaire aura lieu le **30 août prochain**. Comme l'année dernière, il n'y aura **pas de portes ouvertes**, ce qui signifie que les autobus passeront et que vos enfants seront à l'école pour une journée complète. Les enfants arrivent avec leur sac et tout leur matériel pour une journée d'accueil et d'activités.

Pour votre information, Nancy Laroche, responsable du service de garde **sera à son bureau à compter du 17 août** de 8h 30 à 16h 30 afin de prendre vos **inscriptions, modifications ou annulations** au service de garde. Elle prendra également votre paiement si vous avez un solde à régler avant la rentrée afin d'avoir accès au service. Vous pouvez aussi la rejoindre au (514) 380-8899 poste 4399.

La secrétaire de l'école, Sylvie St-Denis, sera disponible pour vous répondre à compter du 9 août. Vous pouvez passer à compter du 25 août pour payer les frais scolaires ou, pour les nouvelles familles, recevoir votre carte magnétique si vous ne souhaitez pas attendre le 28.

Le 28 août

Nancy et Sylvie seront disponibles entre **13h 00 et 20h 30**. Afin d'éviter la cohue, il serait apprécié de ne pas attendre à la dernière minute car nous ne pourrions traiter toutes les demandes le 28 malgré toute notre bonne volonté.

De 18h 00 à 19h 00 au gymnase

Assemblée générale (obligatoire pour les parents de l'alternatif)

De 19h 00 à 19h 45

Assemblée générale des parents utilisateurs du service de garde.

Avant, entre et après ces assemblées, il sera possible de :

- payer les frais scolaires au **secrétariat**. **Idéalement, vous remettrez un chèque fait à l'ordre de la CSDGS** à la personne responsable de récupérer les chèques dans l'agora. **Si vous devez absolument payer comptant, vous devrez faire la ligne et attendre que les secrétaires s'occupent de vous et vous remettre un reçu.** Naturellement, il est toujours possible de payer par **internet** en utilisant le petit numéro en haut à droite de votre facture.
- Visiter les différents kiosques de nos comités de parents afin de vous informer sur les différentes façons de vous impliquer à l'école.
- Recevoir des informations sur les ateliers de parents;
- Inscrire votre enfant :
 - a) Au service des dîneurs (si ce n'est pas déjà fait), ou
 - b) au service de garde (si ce n'est pas déjà fait)
 - c) Au dîner de la rentrée le vendredi 8 septembre, si désiré
 - d) Aux repas chauds de l'année (carte repas), si désirés

Pour les nouvelles familles, lors de l'un de vos premiers passages à l'école, il faudra passer au secrétariat afin de remettre le formulaire d'antécédents judiciaires à la secrétaire ainsi que vos deux pièces d'identité avec photo. Idéalement, faites une copie de vos pièces d'identité avant de vous présenter à l'école. Si ce n'est pas possible, elles seront faites sur place. Vous recevrez par la même occasion, votre carte magnétique identifiée au nom de votre famille.

Au plaisir de vous revoir à la rentrée!

Sylvie Larose, directrice